

Groupe de lecture en économie Bonus-malus d'assurance chômage

Note de synthèse

Emma Verdier, Eve Samani, Sacha Nass

Sous la direction de F. Malherbet - 2025

Le mécanisme d'experience rating, né aux États-Unis dans les années 1930, ajuste les cotisations patronales selon l'historique des licenciements. L'enjeu est de permettre la correction d'une externalité induite par un financement collectif, en internalisant les coûts sociaux du chômage. La France a introduit en 2021 un système de bonus-malus s'en inspirant, soulevant de nombreux débats sur ses effets économiques et sociaux. Dès lors, comment concevoir un dispositif qui parvienne à responsabiliser les entreprises sans aggraver les inégalités sectorielles ni freiner la dynamique de l'emploi? Quels outils théoriques et quels enseignements empiriques peut-on mobiliser pour évaluer l'efficacité et les limites d'une telle réforme?

Cette note répond à ces interrogations en quatre étapes. Nous présentons d'abord les fondements historiques de l'experience rating américain afin d'en saisir la logique institutionnelle (section I). Nous examinons ensuite les contributions théoriques et empiriques permettant de comprendre les incitations économiques induites par ce mécanisme (section II). Puis, nous analysons les défis posés par la transposition du système dans un contexte européen (section III). Enfin, nous proposons une synthèse critique du cas français en évaluant les premiers effets observés et en formulant des pistes d'amélioration (section IV).

1 De l'innovation institutionnelle à la généralisation : l'*experience rating* américain

L'analyse des fondements historiques et institutionnels de l'*experience rating* américain est essentielle pour comprendre les motivations politiques et économiques qui ont conduit à son adoption. Depuis la loi de 1935, son institutionnalisation progressive a conduit à l'émergence de trois principales modalités de modulation des cotisations (*reserve ratio*, *benefit ratio*, *benefit wage ratio*), toutes destinées à responsabiliser financièrement les employeurs. Cette évolution institutionnelle est marquée par une forte dépendance au sentier. Toutefois, l'érosion progressive des bases imposables et la concurrence fiscale accrue entre États ont progressivement affaibli la portée macroéconomique de ce dispositif, limitant ainsi son efficacité en tant que stabilisateur automatique en période de crise.

2 Les études théoriques et empiriques de l'*experience rating* aux États-Unis

Notre démarche consiste à identifier les cadres théoriques permettant de justifier économiquement l'*experience rating*, notamment les modèles d'aléa moral et les approches normatives récentes. Les premiers travaux théoriques (Feldstein 1976) montrent que l'assurance chômage sans modulation favorise les licenciements temporaires, via un effet d'aléa moral sur employeurs et salariés. Topel (1983)

approfondit cette idée en modélisant l'impact d'un faible coût marginal de licenciement sur l'instabilité de l'emploi, tandis que BURDETT et WRIGHT (1989) révèlent les effets de la fiscalité du travail sur la taille des entreprises.

La variation institutionnelle de l'*experience rating* forme un cadre propice à l'inférence causale : nous nous intéressons donc également aux méthodologies empiriques utilisées pour mesurer précisément les effets incitatifs du dispositif sur l'emploi et les comportements d'embauche. La littérature souligne notamment ses effets cycliques (DUGGAN, GUO et JOHNSTON 2023) et redistributifs (ANDERSON et MEYER 1993; ANDERSON et MEYER 2000), ainsi que les freins à l'embauche que le dispositif peut renforcer (GUO 2024).

3 L'Expérience Rating dans une Perspective Européenne

L'adoption d'un experience rating à grande échelle en Europe serait-elle bénéfique? Contrairement au marché du travail états-unien réputé flexible, la plupart des pays européens combinent des coûts de licenciement élevés, une gouvernance tripartite de l'assurance chômage et une forte mutualisation des risques. La littérature montre que l'introduction d'une tarification dépendante de l'historique des licenciements pourrait certes responsabiliser les entreprises et limiter les licenciements abusifs, mais risquerait également d'accentuer la segmentation du marché du travail en fragilisant davantage les travailleurs précaires et en ralentissant la dynamique de création d'emplois. En outre, la forte hétérogénéité des régimes d'assurance chômage, les résistances syndicales et patronales, et la complexité administrative constituent des freins majeurs à une transposition uniforme. La littérature européenne nous invite donc à penser toute réforme non comme une simple adaptation mécanique du modèle américain, mais comme une approche prudente, progressive, et adaptée aux spécificités nationales et sectorielles, afin d'éviter d'accentuer les tensions existantes sur le marché du travail européen.

4 Le dispositif Bonus-Malus en France : fondements, limites et perspectives

Nous proposons enfin une synthèse critique du cas français, en confrontant les premiers résultats empiriques du bonus-malus aux enseignements internationaux précédemment présentés. Cette démarche permet d'identifier clairement les limites structurelles du dispositif français actuel (couverture sectorielle restreinte, intensité modérée des pénalités) et de suggérer des améliorations institutionnelles fondées sur les conclusions théoriques et empiriques de notre étude. Celles-ci incluent une extension sectorielle, une intensification du malus, et une articulation plus étroite avec d'autres instruments de sécurisation des parcours professionnels.

Références

- ANDERSON, P. M. et B. D. MEYER (1993). "Unemployment insurance in the United States: Layoff incentives and cross subsidies". In: *Journal of Labor Economics*.
- (2000). "The effects of the unemployment insurance payroll tax on wages, employment, claims, and denials". In: *Journal of Public Economics*.
- BURDETT, Kenneth et Randall WRIGHT (1989). "Optimal firm size, taxes, and unemployment". In: *Journal of Public Economics* 39.3, p. 275-287.
- DUGGAN, M., A. GUO et A. C. JOHNSTON (2023). "Experience Rating as an Automatic Stabilizer". In: *Tax Policy and the Economy*.
- FELDSTEIN, M. (1976). "Temporary layoffs in the theory of unemployment". In: *Journal of Political Economy*.
- Guo, A. (2024). "Payroll tax incidence: Evidence from unemployment insurance". In: *Journal of Public Economics*.
- TOPEL, Robert H (1983). "On layoffs and unemployment insurance". In: *The American Economic Review* 73.4, p. 541-559.